



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-114611>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-114611**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-107107

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de la Réunion

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22974001400019

Ville : Saint-Denis

Code postal : 97400

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre de prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine maritime pour le Département de la Réunion

Code CPV principal - Descripteur principal : 79400000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord-cadre mono-attributaire générant des marchés subséquents. Montant maximum annuel: 53 000 euro(s) HT

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 55% Performances en matière de protection de l'environnement : 5% Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté : 5% Prix : 35%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 22/10/2024 à 15h00, lire 05/11/2024 à 15h00
- Rubrique : Offre, Après la mention : Remise des offres le 05/11/24 à 15h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, soit le 05/11/24 à 13h00 heure de Paris au plus tard., Ajouter : Un délai supplémentaire est laissé aux soumissionnaires afin qu'ils puissent préparer l'étude de cas, nécessaire au jugement des offres

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2024